



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2025-311

PUBLIÉ LE 26 MAI 2025

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France / Délégation**

### **Départementale de Paris**

75-2025-05-26-00001 - Arrêté n°2025-DD75-018 relatif à l'attribution d'autorisations de mise en service supplémentaires de véhicules de transports sanitaires terrestres sur le département de Paris (75) (10 pages)

Page 3

### **Préfecture de Police / Direction des usagers et des polices administratives**

75-2025-05-26-00004 - Arrêté n° DDPP-2025-261 du 26 mai 2025 portant habilitation sanitaire (3 pages)

Page 14

Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France

75-2025-05-26-00001

Arrêté n°2025-DD75-018 relatif à l'attribution  
d'autorisations de mise en service  
supplémentaires de véhicules de transports  
sanitaires terrestres sur le département de Paris  
(75)

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 2025-DD75-018

**relatif à l'attribution d'autorisations de mise en service supplémentaires  
de véhicules de transports sanitaires terrestres sur le département de Paris (75)**

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L6312-1 à L6312-5 et R6312-1 à R6312-43 ;
- VU** Le décret n° 2012-1007 du 29 août 2012 relatif à l'agrément nécessaire au transport sanitaire terrestre et à l'autorisation de mise en service de véhicules de transport sanitaires terrestres ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** L'arrêté du 5 octobre 1995 relatif à l'autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** L'arrêté du 4 janvier 1996 fixant le nombre théorique de véhicules de transports sanitaires terrestres autorisés dans le département de Paris ;
- VU** L'arrêté du 29 septembre 2005 définissant les modalités d'attributions des nouvelles autorisations de mise en service des véhicules de transports sanitaires à Paris ;
- VU** L'arrêté du 28 février 2006 relatif à l'attribution d'autorisations supplémentaires de mise en service de véhicules de transport sanitaire terrestre à Paris ;
- VU** L'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** L'arrêté N° 2025-DD75-001 du 6 janvier 2025 fixant le nombre théorique de véhicules de transports sanitaires terrestres dans le département de Paris (75) ;
- VU** L'arrêté DS n°012/2025 du 16 avril 2025 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Tanguy BODIN, Directeur de la Délégation départementale de Paris et à divers collaborateurs de sa délégation ;

- VU** Le cahier des charges pour l'attribution de 80 autorisations de mise en service de véhicules de transports sanitaires terrestres dans le département de Paris (75), fixant notamment le nombre d'AMS Ambulances supplémentaires à délivrer à 25 et le nombre d'AMS VSL supplémentaires à délivrer à 55 ;
- VU** L'appel à candidatures pour l'attribution de 80 autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances et de véhicules sanitaires légers (VSL) à Paris dont la fenêtre de dépôt de candidatures était fixée du 20 janvier 2025 au 18 février 2025, publié en date du 20 janvier 2025 sur le site « leparisien.fr », support habilité à publier des annonces légales sur le département de Paris ;
- VU** Les dossiers de candidature réceptionnés sur la plateforme « Démarches Simplifiées » par l'Agence régionale de santé Île-de-France ;
- VU** Le tirage au sort organisé en date du mercredi 14 mai 2025 au siège de l'Agence régionale de santé Île-de-France, sis 13 Rue du Landy – 93200 SAINT-DENIS ;
- VU** L'avis du sous-comité des transports sanitaires du CODAMUPS-TS de Paris, réuni en séance le vendredi 23 mai 2025 ;

**CONSIDÉRANT** Les candidatures recevables au tirage au sort, dont la liste complète figure en annexe 1 (AMS Ambulances) et annexe 2 (AMS VSL) du présent arrêté ; que le nombre de candidatures recevables est supérieur au nombre d'AMS à attribuer ;

**CONSIDÉRANT** Qu'en conséquence et conformément à l'article R6312-35 du code de la santé publique, un tirage au sort a été organisé en date du mercredi 14 mai 2025 au siège de l'ARS Île-de-France (13 Rue du Landy – 93200 SAINT-DENIS) afin d'attribuer les AMS parmi les candidatures recevables ;

**CONSIDÉRANT** Que les auteurs des candidatures recevables ont été informés de la date du tirage au sort et de la possibilité d'y assister, par le biais d'un courrier recommandé avec accusé de réception ;

**CONSIDÉRANT** Qu'il résulte du tirage au sort relatif à l'attribution des AMS Ambulances (véhicules de catégorie C ou catégorie A type B) les entreprises attributaires suivantes (une AMS chacune) :

Ambulances Oméga 75 ; Ambulances Vitales ; Ambulances Paris 18 Ordener ; Ambulances Saint-Jacques ; François 1<sup>er</sup> ; Saint-Louis Ambulance ; Ambulances Legendre ; Montparnasse Ambulances ; Ambulances Jaurès ; Ambulances Bastille ; Inter-France Ambulances ; Ambulances Mirabeau ; Cavendish Ambulances ; Ambulances Nouvelles Stephenson ; Ambulances Joséphine ; Ambulances Secours 75 ; Azur Paris ; Ambulances ADH ; Ambulances Montaigne ; Ambulances Saint-Charles ; Ambulances Services Sainte-Marthe ; SARL Ambulances Exelmans ; Dania Ambulances ; Les Nouvelles Ambulances du Cœur ; Ambulances Monceau ;

**CONSIDÉRANT** Qu'il résulte du tirage au sort relatif à l'attribution des AMS VSL (véhicule de catégorie D) les entreprises attributaires suivantes (*entre parenthèse, le nombre d'AMS attribuées*) :

Ambulances Oméga 75 (4) ; Ambulances Vitales (3) ; Société nouvelle des ambulances Maubeuge (3) ; Ambulances Parisiennes (3) ; Ambulances Paris 18 Ordener (2) ; Ambulances Saint-Jacques (2) ; François 1<sup>er</sup> (2) ; Saint-Louis Ambulance (2) ; République Ambulance (2) ; Ambulances Napoléon (2) ; Ambulances Hervé (2) ; Ambulances Ebene (2) ; ASB Ambulances (2) ; Ambulances Legendre (1) ; Montparnasse Ambulances (1) ; Ambulances Jaurès (1) ; Ambulances Bastille (1) ; Inter-France Ambulances (1) ; Ambulances Mirabeau (1) ; Ambulances Nouvelles Stephenson (1) ; Ambulances LS75 (1) ; Ambulances Curie (1) ; Ambulances Gefer (1) ; Ambulances Universelles (1) ; Ambulances Vaton (1) ; Ambulances Alliance Secours 75 (1) ; SARL Nation Ambulances (1) ; SARL Ambulances Poulbot (1) ; Ambulances Sainte-Catherine 75 (1) ; Ambulances Thierry (1) ; SARL Paris 16 Ambulances (1) ; D.E.F.A 5 (1) ; Ambulances Port-Royal (1) ; Ambulances LAM IDF (1) ; Ambulances du Faubourg (1) ; Ambulances Pelleport (1) ; Ambulances Alban Paris (1) ;

**CONSIDÉRANT** Que dans le cadre du tirage au sort visant à attribuer les 55 AMS VSL fixées par le cahier des charges pour l'attribution de 80 autorisations de mise en service de véhicules de transports sanitaires terrestres sur le département de Paris, un 56<sup>e</sup> bulletin a été tiré de l'urne ; que ce dernier n'entraîne l'attribution d'aucune AMS dans la mesure où le nombre maximal d'AMS VSL supplémentaires à attribuer a été atteint à l'issue des 55 premiers tirages ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** À l'issue du tirage au sort s'étant tenu en date du mercredi 14 mai 2025, les 80 autorisations de mise en service supplémentaires de véhicules de transport sanitaire prévues par l'arrêté du 6 janvier 2025 susvisé **sont réparties sur le secteur ambulancier unique de Paris (75) de la manière suivante :**

Entreprise	Représentant légal	Ambulance	VSL
<b>AMBULANCES OMEGA 75</b> 32 Boulevard de Strasbourg - 75010	Aymon LARIBI Faycal ARFAOUI	1	4
<b>AMBULANCES VITALES</b> 54 Rue de la Glacière - 75013	Renaud LETROSNE Laurent MENEZ	1	3
<b>SOCIÉTÉ NOUVELLE DES AMB. MAUBEUGE</b> 23 Rue Marie-Eléonore de Bellefond - 75009	Maxence JEAN Thierry BARBEAU	0	3
<b>AMBULANCES PARISIENNES</b> 24 Rue Tchaïkovski - 75018	Patrice NOGLOTTE	0	3
<b>FRANÇOIS 1<sup>ER</sup></b> 63 Boulevard de Reuilly - 75012	Franco DJORDJEVIC	1	2

Entreprise	Représentant légal	Ambulance	VSL
<b>SAINT LOUIS AMBULANCE</b> 75 Boulevard Sérurier - 75019	Yassar MAHMOUD Walid MAHMOUD	1	2
<b>AMBULANCES PARIS 18 ORDENER</b> 7 Rue Ernestine - 75018	Yannick BERNARD	1	2
<b>AMBULANCES SAINT-JACQUES</b> 41 Boulevard Saint-Jacques - 75014	Bruno POURRE	1	2
<b>ASB AMBULANCES</b> 30 Rue Ponchet - 75017	Abdelchokor BOUNOUA	0	2
<b>REPUBLIQUE AMBULANCE</b> 9 Rue Riquet - 75019	Samir RAMDANI	0	2
<b>AMBULANCES NAPOLEON</b> 65 Rue Vauvenargues - 75018	Abdelatif RAMDANI	0	2
<b>AMBULANCES HERVE</b> 7 Rue Vicq d'Azir - 75010	Ahmed BOUSHAB	0	2
<b>AMBULANCES EBENE</b> 7 Rue Vicq d'Azir - 75010	John DEMBELE Rachid DAOUDI	0	2
<b>AMBULANCES JAURES</b> 133 Rue des Pyrénées - 75020	Gurkan YILMAZ	1	1
<b>AMBULANCES BASTILLE</b> 23 Rue Louis Braille - 75012	Nabil REFFAS	1	1
<b>INTER-FRANCE AMBULANCES</b> 42 Rue Lantiez - 75017	Hayri OGUZ	1	1
<b>SARL AMBULANCES MIRABEAU PARIS</b> 5 Place Violet - 75015	Renaud LETROSNE	1	1
<b>AMBULANCES NOUVELLES STEPHENSON</b> 53 Rue Stephenson - 75018	Idir HADJAL	1	1
<b>AMBULANCES LEGENDRE</b> 135 ter Rue Lamarck - 75018	Abdelatif RAMDANI	1	1
<b>MONTPARNASSE AMBULANCES</b> 10 Rue de la Collégiale - 75005	Saïd ABED Malik AIDLI	1	1
<b>SARL NATION AMBULANCES</b> 16 Rue Le Marois - 75016	Laurent MENEZ	0	1
<b>SARL AMBULANCES POULBOT</b> 5 Place Violet - 75015	Laurent MENEZ	0	1
<b>AMBULANCES SAINTE CATHERINE 75</b> 3 Rue Meynadier - 75019	Steeve WIZMAN	0	1
<b>AMBULANCES THIERRY</b> 23 Rue Pelleport - 75020	Ahmed MAHMOUD	0	1
<b>SARL PARIS 16 AMBULANCES</b> 16 Rue Le Marois - 75016	Renaud LETROSNE Laurent MENEZ	0	1
<b>D.E.F.A. 5</b> 16 Boulevard Saint-Germain - 75005	Ahmed TAQA	0	1
<b>AMBULANCES PORT-ROYAL 75</b> 11 Avenue Parmentier - 75011	Bernard FITOUSSY	0	1

Entreprise	Représentant légal	Ambulance	VSL
<b>AMBULANCES LAM IDF</b> 111 Rue de la Réunion - 75020	Nabil AIDOUDI	0	1
<b>AMBULANCES DU FAUBOURG</b> 23 Rue Pelleport - 75020	Ahmed MAHMOUD	0	1
<b>AMBULANCES PELLEPORT</b> 23 Rue Pelleport - 75020	Ahmed MAHMOUD	0	1
<b>AMBULANCES ALBAN PARIS</b> 26 Rue Miguel Hidalgo - 75019	Slime BEN CHEIKH	0	1
<b>AMBULANCES LS75</b> 64 Rue Leibniz - 75018	Adel AZABI	0	1
<b>AMBULANCES CURIE</b> 111 Rue de Rome - 75017	Samir RAMDANI	0	1
<b>AMBULANCES GEFER</b> 53 Rue Eugène Carrière - 75018	Robert BIANAY	0	1
<b>AMBULANCES UNIVERSELLES</b> 52 Rue d'Hautpoul - 75019	Abdellatif HAJJI	0	1
<b>AMBULANCES VATON</b> 8 Rue Riesener - 75012	Yves André VATON	0	1
<b>AMBULANCES ALLIANCE SECOURS 75</b> 75 Rue Claude Decaen - 75012	Ravi KUMAR	0	1
<b>CAVENDISH AMBULANCES</b> 4 Rue Cavendish - 75019	Guila WIZMAN	1	0
<b>AMBULANCES MONTAIGNE</b> 23 Rue Pelleport - 75020	Ahmed MAHMOUD	1	0
<b>SARL AMBULANCES SAINT-CHARLES</b> 54 Rue de la Glacière - 75013	Renaud LETROSNE	1	0
<b>AMBULANCES SERVICES SAINTE-MARTHE</b> 27 Rue Sainte-Marthe - 75010	Fabrice HOURI	1	0
<b>SARL AMBULANCES EXELMANS</b> 23 Rue du Hameau - 75015	Cyrille LE GUERNIC	1	0
<b>DANIA AMBULANCES</b> 54 Rue de Crimée - 75019	Diadié SIDIBE	1	0
<b>LES NOUVELLES AMBULANCES DU CŒUR</b> 282 Rue des Pyrénées - 75020	Steeve WIZMAN	1	0
<b>MONCEAU AMBULANCES</b> 133 Rue des Pyrénées - 75020	Gurkan YILMAZ	1	0
<b>AMBULANCES JOSEPHINE</b> 5 bis Rue Chauvelot - 75015	Robert BIANAY	1	0
<b>AMBULANCES SECOURS 75</b> 1 rue Dagorno - 75012	Abdelatif RAMDANI	1	0
<b>AZUR PARIS</b> 20 Rue de la Sablière - 75014	Thierry BARBEAU	1	0
<b>AMBULANCES ADH</b> 40 Boulevard Lefebvre - 75015	Hervé CAZALS	1	0

- ARTICLE 2 :** Les autorisations seront délivrées aux bénéficiaires sous réserve que les véhicules sanitaires concernés répondent aux conditions fixées par l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres. Les véhicules devront faire l'objet d'une déclaration de mise en service selon la procédure dédiée sur la plateforme « Démarches Simplifiées ».
- ARTICLE 3 :** Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs.
- ARTICLE 4 :** Le Directeur de la Délégation départementale de Paris de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 26 mai 2025

Pour le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France  
Le Directeur de la Délégation  
départementale de Paris

**SIGNÉ**

Tanguy BODIN

**ANNEXE 1 : CANDIDATURES ÉLIGIBLES POUR LES AMS AMBULANCES**

<b>Nom de la société de transport sanitaire</b>	<b>AMS sollicitée (1 véhicule)</b>
AMBULANCES PORT ROYAL 75	Catégorie A type B
AMBULANCES LS75	Catégorie A type B
DANIA AMBULANCES	Catégorie C type A
AMBULANCES EBENE	Catégorie C type A
AMBULANCE ALPHA 75	Catégorie C type A
FRANCOIS 1ER	Catégorie C type A
AMBULANCES SUD FRANCILIEN 75	Catégorie C type A
AMBULANCE ALLIANCE SECOURS 75	Catégorie C type A
AMBULANCES JOSEPHINE	Catégorie C type A
MONTPARNASSE AMBULANCES	Catégorie C type A
AMBULANCES PARISIENNES	Catégorie C type A
SARL NATION AMBULANCES	Catégorie A type B
SARL AMBULANCES MIRABEAU PARIS	Catégorie A type B
SARL AMBULANCES POULBOT	Catégorie A type B
AMBULANCES NAPOLEON	Catégorie C type A
AMBULANCES LEGENDRE	Catégorie C type A
AMBULANCE JAURES	Catégorie C type A
AMBULANCE EDEN19	Catégorie C type A
AMBULANCE PACHA	Catégorie C type A
MONCEAU AMBULANCES	Catégorie C type A
AMBULANCES VATON	Catégorie C type A
AMBULANCES SECOURS 75	Catégorie C type A
AMBULANCES HERVE	Catégorie C type A
AMBULANCES ADH	Catégorie A type B
AMBULANCES UNIVERSELLES	Catégorie C type A
AMBULANCESSAB	Catégorie C type A
AMBULANCES CURIE	Catégorie C type A
REPUBLIQUE AMBULANCE	Catégorie A type B
CAVENDISH AMBULANCES	Catégorie C type A
AMBULANCES COXY 75	Catégorie C type A
911 EMERGENCY AMBULANCES	Catégorie C type A
AMBULANCES SERVICES SAINTE-MARTHE	Catégorie C type A
SARL AMBULANCES VITALES	Catégorie A type B
SARL AMBULANCES SAINT CHARLES	Catégorie A type B
SARL PARIS 16 AMBULANCES	Catégorie A type B
AMBULANCES DU SAHEL	Catégorie A type B
AMBULANCES PARIS-BERCY	Catégorie C type A
AMBULANCES PARIS XII ASSISTANCE	Catégorie C type A
AMBULANCES OMEGA 75	Catégorie A type B
SOCIETE NOUVELLE AENA AMBULANCES	Catégorie C type A

AMBULANCES NOUVELLES STEPHENSON	Catégorie A type B
AMBULANCES BASTILLE	Catégorie A type B
AMBULANCES SAINT JULIEN	Catégorie C type A
AMBULANCES PELLEPORT	Catégorie C type A
AMBULANCES THIERRY	Catégorie C type A
AMBULANCES MONTAIGNE	Catégorie C type A
AMBULANCES DU FAUBOURG	Catégorie C type A
DANGLET - AMBULANCE GAMBETTA 75	Catégorie C type A
SUFFREN75	Catégorie C type A
AMBULANCES ALBAN PARIS	Catégorie C type A
ATOME AMBULANCES	Catégorie C type A
AZUR PARIS	Catégorie A type B
SOCIETE NOUVELLE DES AMBULANCES MAUBEUGE	Catégorie C type A
ASB AMBULANCES	Catégorie C type A
AMBULANCES PARIS 18 ORDENER	Catégorie C type A
INTER-FRANCE AMBULANCES	Catégorie A type B
AMBULANCES ELLIOT	Catégorie A type B
AMBULANCES SAINT JACQUES	Catégorie A type B
AMBULANCES LAM IDF	Catégorie A type B
AMBULANCES SAINTE CATHERINE 75 - ALLO AMBULANCES	Catégorie A type B
LES NOUVELLES AMBULANCES DU COEUR - TOP AMBULANCES	Catégorie A type B
DEFA5	Catégorie C type A
SARL AMBULANCES EXELMANS	Catégorie C type A
SAINT LOUIS AMBULANCE	Catégorie C type A
AMBULANCES GEFER	Catégorie C type A

**ANNEXE 2 : CANDIDATURES ÉLIGIBLES POUR LES AMS VSL**

<b>Nom de la société de transport sanitaire</b>	<b>Demande (entre 1 et 4)</b>
AMBULANCES PORT ROYAL 75	4
AMBULANCES LS75	2
DANIA AMBULANCES	4
AMBULANCES EBENE	4
AMBULANCE ALPHA 75	1
FRANCOIS 1ER	4
AMBULANCES SUD FRANCILIEN 75	1
AMBULANCE ALLIANCE SECOURS 75	4
AMBULANCES JOSEPHINE	1
MONTPARNASSE AMBULANCES	2
AMBULANCES PARISIENNES	4
SARL NATION AMBULANCES	4
SARL AMBULANCES MIRABEAU PARIS	4
SARL AMBULANCES POULBOT	4
AMBULANCES NAPOLEON	4
AMBULANCES LEGENDRE	4
AMBULANCE JAURES	2
AMBULANCE EDEN19	2
AMBULANCE PACHA	2
MONCEAU AMBULANCES	2
AMBULANCES VATON	1
AMBULANCES SECOURS 75	4
AMBULANCES HERVE	4
AMBULANCES ADH	1
AMBULANCES UNIVERSELLES	4
AMBULANCESSAB	1
AMBULANCES CURIE	4
REPUBLIQUE AMBULANCE	4
CAVENDISH AMBULANCES	4
AMBULANCES COXY 75	2
911 EMERGENCY AMBULANCES	1
AMBULANCES SERVICES SAINTE-MARTHE	4
SARL AMBULANCES VITALES	4
SARL AMBULANCES SAINT CHARLES	4
SARL PARIS 16 AMBULANCES	4
AMBULANCES DU SAHEL	4
AMBULANCES PARIS-BERCY	1
AMBULANCES PARIS XII ASSISTANCE	4
AMBULANCES OMEGA 75	4
SOCIETE NOUVELLE AENA AMBULANCES	1

AMBULANCES NOUVELLES STEPHENSON	4
AMBULANCES BASTILLE	4
AMBULANCES SAINT JULIEN	4
AMBULANCES PELLEPORT	2
AMBULANCES THIERRY	2
AMBULANCES MONTAIGNE	2
AMBULANCES DU FAUBOURG	2
DANGLET - AMBULANCE GAMBETTA 75	2
SUFFREN75	4
AMBULANCES ALBAN PARIS	3
ATOME AMBULANCES	4
AZUR PARIS	4
SOCIETE NOUVELLE DES AMBULANCES MAUBEUGE	4
ASB AMBULANCES	4
AMBULANCES PARIS 18 ORDENER	4
INTER-FRANCE AMBULANCES	4
AMBULANCES ELLIOT	4
AMBULANCES SAINT JACQUES	4
AMBULANCES LAM IDF	4
AMBULANCES SAINTE CATHERINE 75 - ALLO AMBULANCES	1
LES NOUVELLES AMBULANCES DU COEUR - TOP AMBULANCES	1
DEFA5	2
SARL AMBULANCES EXELMANS	2
SAINT LOUIS AMBULANCE	4
AMBULANCES GEFER	1

Préfecture de Police

75-2025-05-26-00004

Arrêté n° DDPP-2025-261 du 26 mai 2025  
portant habilitation sanitaire

**ARRÊTÉ N° DDPP – 2025 – 261  
DU 26 MAI 2025  
PORTANT HABILITATION SANITAIRE**

Le Préfet de Police,

**Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7 et R. 203-3 à R. 203-16,

**Vu** l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2025-00382 du 27 mars 2025 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des usagers et des polices administratives et des services qui lui sont rattachés,

**Vu** la demande de M<sup>me</sup> Ameline DAMY, née le 17 juillet 2000 à Paris 14<sup>ème</sup>, inscrite à l'ordre des vétérinaires sous le numéro 41628 et dont le domicile professionnel administratif est situé 221, rue Championnet à Paris 18<sup>ème</sup>,

**Vu** l'attestation de réussite à la formation nécessaire à l'attribution de l'habilitation sanitaire, délivrée par l'ENVA (UP Maladies Réglementées, Zoonoses et Épidémiologie) – 94704 Maisons-Alfort - à M<sup>me</sup> Ameline DAMY le 29 avril 2025,

Sur proposition de la Directrice départementale de la protection des populations de Paris,

**ARRÊTE :**

**Article 1**

L'habilitation en tant que vétérinaire sanitaire, prévue à l'article L. 203-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime susvisé est octroyée au **Docteur Vétérinaire Ameline DAMY** pour une durée de cinq ans, pour les activités relevant de ladite habilitation. Elle est tacitement reconduite par période de cinq ans si le vétérinaire sanitaire a satisfait à ses obligations, notamment en matière de formation continue, prévues à l'article R. 203-3 du code rural et de la pêche maritime.

## **Article 2**

Le **Docteur Vétérinaire Ameline DAMY** s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'État et des opérations de police sanitaire.

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de cette habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R203-15, R228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

## **Article 3**

L'arrêté n° DDPP 2025-151 du 1<sup>er</sup> avril 2025 octroyant l'habilitation sanitaire pour une durée maximale d'un an pour les départements de Paris, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et des Yvelines au Docteur Vétérinaire Ameline DAMY, est abrogé à compter de la date du présent arrêté.

## **Article 4**

La Directrice départementale de la protection des populations de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Île-de-France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

pour le Préfet de Police  
et par délégation,

Le Directeur Départemental adjoint de  
la Protection des Populations

**Signé**  
Olivier HERY

8, rue Froissart – 75153 PARIS Cédex 3

Tél. : 01.40.2716.00. – Fax : 01.42.71.09.14. – Courriel : [ddpp@paris.gouv.fr](mailto:ddpp@paris.gouv.fr)